

RAPPORT D'ACTIVITES 2004

du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement

Le Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne a pour mission d'informer et de sensibiliser les différents acteurs concernés aux problèmes de l'environnement :

→ pour les élus membres du SMEPE et les différents acteurs économiques et institutionnels de l'environnement, **6 commissions thématiques** ont été mises en place, véritables lieux où chacun peut s'informer sur des sujets d'actualité ou des dossiers techniques, et échanger des expériences ou des points de vue. De plus, depuis 2003, des **visites de sites** sont également proposées aux membres, afin de répondre à leur demande d'informations concrètes.

→ pour le grand public, des **journées thématiques** sont également proposées, dans le but de sensibiliser et d'informer

→ pour les jeunes, le SMEPE propose plusieurs types d'actions de sensibilisation et d'éducation aux problèmes liés à l'environnement, dont les objectifs sont d'inciter à adopter des comportements individuels respectueux de l'environnement :

- mise à disposition d'**outils pédagogiques** utilisés par les équipes enseignantes ;
- animations thématiques en classe, à la demande des équipes enseignantes, réalisées par des agents du Conseil Général (thématiques "déchets", "développement durable", "métiers de l'environnement" ...)
- animation du **Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement**.

→ FONCTIONNEMENT

Les recettes du SMEPE proviennent de la participation du **Conseil Général** (76 500 € en 2004) et des **240 communes adhérentes** (0.08 € par habitant/an, avec une exonération pour les communes de moins de 200 habitants, soit une participation globale de 38 663.20 € en 2004).

De plus, pour assurer le suivi technique, administratif et financier de ses missions, le SMEPE bénéficie également de la part du Conseil Général, de la mise à disposition partielle de 7 agents, de moyens matériels et de prestations fournies par certains services internes. Ces mises à disposition ont été formalisées par des conventions ratifiées en décembre 2003 entre le Conseil Général et le SMEPE.

→ COMMISSIONS THEMATIQUES

Durant l'année 2004, 6 commissions se sont tenues, dont le bilan détaillé a été présenté lors de l'assemblée générale du 13 décembre 2004 :

★ **Commission EAU :**

- *réunion du 26/02/2004* : problématique des pesticides

★ **Commission TRANSPORT :**

- *réunion du 3/03/2004* : présentation de l'expertise commandée par le Conseil Général, sur les études concernant le projet d'aéroport

★ **Commission PATRIMOINE ET MILIEUX NATURELS :**

- *réunion du 13/10/2004* : gravières et zones humides

★ **Commission EAU :**

- *réunion du 19/10/2004* : Directive Cadre Eau : enjeux et déclinaisons en Haute-Garonne

★ **Commission TRANSPORT :**

- *réunion du 16/11/2004* : Mise en place d'un réseau cyclable

★ **Commission EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :**

- *réunion du 30/11/2004* : bilan des actions d'éducation à l'environnement en cours (CDJE et outil pédagogique "déchets") ; réflexions sur l'amélioration de leur diffusion

→ VISITE DU CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE BESSIERES

Le SMEPE a organisé le 24/11/2004, une **visite du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers de Bessières**. Situé sur le territoire de DECOSET, ce centre exploité par la société ECONOTRE, regroupe une unité de valorisation énergétique des déchets (incinérateur), un centre de tri et de conditionnement des recyclables et une plateforme de maturation des mâchefers. Cette visite et la rencontre avec les élus et ingénieurs du site ont permis aux quelques 60 participants de mieux comprendre le fonctionnement d'un centre de tri et d'un incinérateur, les dispositifs de traitement des rejets, les contraintes financières ... La visualisation des quantités de déchets traités, tant au centre de tri, qu'à l'unité de valorisation énergétique, ont marqué les esprits et ont confirmé l'importance des enjeux de réduction à la source. Cette journée a rencontré un vif succès et sera probablement reconduite en 2005-2006.

→ OUTILS PEDAGOGIQUES

Ces outils, conçus pour un public de jeunes de 11 à 15 ans, sont prioritairement mis à la disposition des collèges de Haute-Garonne. Cependant, le stock disponible permet de répondre à la demande d'autres organismes, tels que les mairies, les centres de loisirs, les écoles, les lycées, les associations ... Depuis 2000, **82 collègues sur 85** ont bénéficié des outils pédagogiques du SMEPE, ainsi que de nombreux autres bénéficiaires (collectivités, autres établissements scolaires, associations...).

En plus des 5 outils pédagogiques thématiques disponibles depuis l'automne 2001 :

- l'exposition "Les Déchets ont de la ressource", qui peut être complétée par l'intervention d'un conseiller du tri sélectif du Conseil Général (Bertrand LABAT)
- l'exposition "Apprenons la rivière pour mieux la protéger"
- la mallette pédagogique "L'Arbre" accompagnée du CD-Rom "Les Arbres remarquables de Haute-Garonne vus par les collégiens" (actuellement en version 2)
- la mallette "L'air que je respire"
- l'Exposi'son, sur le thème du bruit
- les actions de sensibilisation du CDJE

le SMEPE a conçu de nouveaux supports, répondant aux attentes des équipes enseignantes des collèges :

- mallette expérimentale "Rivière" , en accompagnement de l'exposition "rivière"
- CD-Rom « Bruit »
- CD-Rom « Eau »
- Sentier de découverte à la Forêt Départementale de Buzet

En remplacement de l'exposition existante devenue obsolète, une nouvelle exposition sur le thème des déchets ménagers et de la réduction des déchets à la source, est également en cours de réalisation (lancement du marché de réalisation au début 2005).

La promotion de ces actions est assurée par le SMEPE vers les différents publics bénéficiaires : *pour les collèges*, par le biais de réunions d'information à la rentrée scolaire, de courriers et lors des contacts directs avec les enseignants ; *pour les membres du SMEPE*, au moyen de courriers d'information et lors de chaque commission EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.

→ ANIMATIONS EN COLLEGES ET ANIMATIONS GRAND PUBLIC

A la demande de certains collèges, des animations spécifiques ont été conçues en étroite collaboration avec les équipes enseignantes. Ainsi, les agents de la DADRE (Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement du Conseil Général) sont intervenus lors des manifestations suivantes :

- Journée de l'Engagement au Collège de CASTANET (23/03/2004) : animations sur les thématiques "bruit", "faune-flore", "eau", "air", "déchets"
- Journée des Métiers au Collège Reynerie de TOULOUSE (1/04/2004)
- Intervention « développement durable » au collège de VILLEFRANCHE (23/11/2004)

Ces interventions ne peuvent être proposées de manière systématique à l'ensemble des établissements, par manque de moyens humains et matériels. Les demandes de telles animations restent donc exceptionnelles et sous réserve des disponibilités des agents mis à disposition du SMEPE.

Par ailleurs, durant l'année 2004, les actions d'éducation à l'environnement ont été présentées au grand public, et notamment à un public d'enseignants, sur le stand du Conseil Général lors des manifestations suivantes :

- Fête de la Nature de RAMONVILLE (du 1 au 3 octobre 2004)
- Salon SENDA à SAINT GAUDENS (du 14 au 16 octobre 2004)
- Forum des Métiers de l'Environnement à AUCAMVILLE (les 4 et 5 novembre 2004)

Des animations pour les jeunes sont systématiquement proposées sur ces stands par les agents du Conseil Général. Des objets promotionnels du SMEPE et les actions du CDJE sont également distribuées au public.

→ CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES POUR L'ENVIRONNEMENT

Créé il y a près de 10 ans, le Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement réunissait entre 15 et 20 collégiens issus d'autant de collèges du département. Depuis la rentrée de septembre 2004, le CDJE connaît un regain de succès puisque 26 collégiens en font partie. Ces élèves, provenant d'établissements volontaires pour participer aux activités du

CDJE, ont été choisis par leurs équipes enseignantes en fonction de leur dynamisme et de leur intérêt pour les questions environnementales. Encadrés par 3 animateurs, ils conçoivent et réalisent des actions de sensibilisation à l'environnement à destination de l'ensemble des collégiens (affiches, jeu, film, journal annuel, sentier de découverte, dossiers et CD-Rom...)

En juin 2004, le CDJE a réalisé 3 actions :

- le 5^{ème} numéro du journal EcoJeunes, dont l'objectif est de mieux faire connaître le CDJE et d'apporter des informations sur des problématiques environnementales préoccupant les jeunes (sécheresse et canicule, devenir des déchets recyclés...);
- le CD-Rom "c'est l'EAU-gique !", expliquant d'où vient l'eau du robinet et que deviennent les eaux usées ;
- le Sentier de découverte de la Forêt de Buzet. Ce sentier de 3.8 km au départ du parking Nord, et jalonné d'une dizaine de panneaux thématiques, permet de faire découvrir aux promeneurs les différents aspects de la forêt. Il a été inauguré en juin 2004, par le Président du Conseil Général, en présence des membres du CDJE.

Durant l'année 2004-2005, les collégiens du CDJE ont choisi de réaliser 3 nouvelles actions : EcoJeunes n°6, un album de photographies chocs sur l'état de l'environnement et une campagne de sensibilisation aux gestes écocitoyens.

✓ **Séances en 2004 :**

Les séances traditionnelles ont lieu de 14h30 à 17h00 sur le site du Conseil Général. Des séances de travail spécifiques d'une durée d'une journée peuvent être organisées à l'extérieur. Les collégiens sont transportés en taxis sur le lieu de réunion.

Fin de l'année scolaire 2003-2004 :

- Mercredi 14 Janvier 2004
- Mercredi 4 Février 2004 (Journée entière : visite de la station d'alerte du Bazacle et de la passe à poissons ; visite de l'usine de production d'eau potable de Roques)
- Mercredi 17 Mars 2004
- Mercredi 28 Avril 2004
- Mercredi 2 Juin 2004 (Journée entière : Sortie à la Forêt de Buzet)

Début de l'année scolaire 2004-2005 :

- Mercredi 20 octobre 2004
- Mercredi 17 novembre 2004
- Mercredi 15 décembre 2004